

ROYAUME DE BELGIQUE  
Ministère des Colonies

Direction de l'Agriculture,  
de l'Élevage et de la Colonisation

KONINKRIJK BELGIË  
Ministerie van Koloniën

Directie van Landbouw,  
Veeteelt en Kolonisatie

# Bulletin Agricole du Congo Belge

## Landbouwkundig Tijdschrift

voor Belgisch-Congo

*Publié sous la Direction de*

*Uitgegeven onder de leiding van*

M. P. STANER,

DIRECTEUR D'ADMINISTRATION — DIRECTEUR VAN BESTUUR.

Vol. XLII

N<sup>o</sup> 4

DÉCEMBRE 1951

4 FASCICULES PAR AN  
NUMMERS PER JAAR



Niveleuse Allis-Chalmers AD4 pour la construction de terrasses (Cogerco).

Photo G. Tondeur.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :  
Place Royale, 7 - Bruxelles

REDACTIE EN ADMINISTRATIE :  
Koningsplein, 7 - Brussel

# SOMMAIRE DU N° 4 - 1951

	PAGES
<b>Articles originaux :</b>	
<i>Rapport Annuel de la Mission Anti-érosive pour l'exercice 1950</i> , par G. TONDEUR	803
<i>Les grandes étapes de l'Agriculture au Congo belge</i> , par E.-H.-J. STOFFELS	831
<i>Couleurs des Sols et Planches spéciales de Couleurs Munsell</i> , par R.-L. PENDLETON et D. NICKERSON, traduit par J. LOZET.	855
<i>Cacaoyers et Palmiers à huile</i> , par V. DE BELLEFROID.	867
<i>Note sur les principales plantes à fibres indigènes utilisées au Congo belge et au Ruanda-Urundi</i> , par L. DUBOIS	870
<i>Observations relatives à l'influence du Dysdercus et de l'Helopeltis sur la production et la qualité des graines du cotonnier</i> , par G. SCHMITZ, J. GUTKNECHT et J. BOULANGER	891
<i>Essais de distillation et données analytiques sur l'essence de Vetiver au Kivu</i> , par R. WILBAUX et A. NEYBERGH	901
<i>Contribution à l'étude des boissons fermentées indigènes au Ruanda</i> , par le Dr. E.-L. ADRIAENS et F. LOZET	933
<i>Note systématique sur les Parasoliers au Congo belge</i> , par J. LÉONARD.	951
<i>Le Bambou et le problème papetier au Congo belge</i> , par Ed. FRISON	965
<i>L'industrie laitière du Congo belge et du Ruanda-Urundi</i> , par A. BAL	987
<i>Organisation et exploitation des élevages porcins à la Colonie</i> , par le Dr. ADAMANTIDIS	1007
<b>Documentation officielle</b>	1033
<b>Notes et actualités :</b>	
<i>Matériaux pour l'étude de l'économie rurale des populations de la cuvette forestière du Congo belge (A. G. B.)</i>	1049
* <i>Landbouwkundige aspecten in het kader van het Welvaartsplan in Suriname (F. H.)</i>	1052
<i>Variation and evolution in Plants (L. F.)</i>	1052
<i>La radio et l'éducation de base dans les régions insuffisamment développées du Globe (D.)</i>	1054
<i>Microbiologie des sols latériques de l'Uele</i>	1055
<i>Les bases écologiques de la régénération de la végétation des zones arides (J. L.)</i>	1056
* <i>La conservation du sol en Union Sud-Africaine (J. L.)</i>	1061
* <i>Le Maïs hybride aux Etats-Unis d'Amérique (J. E. C.)</i>	1062
<i>L'Huile de palme et ses récentes applications alimentaires</i>	1063
* <i>La déshydratation de l'huile de ricin (L. A.)</i>	1063
<i>Contribution au dosage des acides volatils solubles et insolubles dans les matières grasses (L. A.)</i>	1064
* <i>Etude des textiles du nord de l'Indochine (d. M.)</i>	1064
* <i>Le coton et ses maladies en Afrique du Sud (A. B.)</i>	1066
<i>Quebrachitol, un polyalcool pour la fabrication de résines synthétiques pour l'industrie des laques</i>	1066
<i>Politique, législation et administration forestière (J. G.)</i>	1067
<i>Identification du virus de la fièvre aphteuse du Ruanda (G.)</i>	1067
<i>Expérimentation de la streptomycine en vue de son application en thérapeutique vétérinaire (G.)</i>	1068
<i>Recherche sur l'action du gammaxane dans un tank de petite capacité, sur les tiques du bétail (D. W. J.)</i>	1069
<i>Conditions influençant le parasite de l'East Coast Fever chez les tiques et le bovins (G.)</i>	1069
<i>Sulphaquinoxaline et Sulphamezathine dans le traitement de la coccidiose expérimentale des poussins (E. tenella) et de la coccidiose naturelle des dindons (E. meleagridis et E. meleagrimitis)</i>	1071
* <i>Leptospirose canine au Kenya (G.)</i>	1071
<i>Liste des tiques récoltées au cours d'un voyage d'études au Congo belge (Rectification)</i> , par F. SCHOENAERS	1072
<i>Guide du voyageur au Congo belge et au Ruanda-Urundi</i>	1073
<b>Bibliographie</b>	1097
<b>Table des matières du volume XLII (1951)</b>	1097
<b>Annonces</b>	voir pages en couleur

Les indications fournies dans les articles paraissant dans le « Bulletin Agricole du Congo Belge » n'engagent pas la Rédaction et ne constituent pas nécessairement des conseils de sa part.

La reproduction des articles est autorisée, à condition de mentionner sous le titre : Extrait du « Bulletin Agricole du Congo Belge ».

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

De Redactie is niet aansprakelijk voor de aanwijzingen in de artikelen van het « Landbouwkundig Tijdschrift voor Belgisch-Congo ». Men beschouwe ze dus niet noodzakelijk als raadgevingen van harentwege.

Men mag artikelen uit het tijdschrift overnemen, mits men onderaan den titel vermeldt : Overgenomen uit het « Landbouwkundig Tijdschrift voor Belgisch-Congo ».

De niet opgenomen stukken worden niet teruggezonden.

ROYAUME DE BELGIQUE  
Ministère des Colonies

Direction de l'Agriculture,  
de l'Élevage et de la Colonisation

KONINKRIJK BELGIË  
Ministerie van Koloniën

Directie van Landbouw,  
Veeveelt en Kolonisatie

# Bulletin Agricole du Congo Belge

## Landbouwkundig Tijdschrift

voor Belgisch-Congo

Publié sous la Direction de

Uitgegeven onder de leiding van

M. P. STANER,

DIRECTEUR D'ADMINISTRATION — DIRECTEUR VAN BESTUUR.

Vol. XLII

N° 4

DÉCEMBRE 1951  
ECEMBER

4 FASCICULES PAR AN  
NUMMERS PER JAAR



19154  
19155  
19156

Photo G. Tondeur.

Niveleuse Allis-Chalmers AD4 (Cogerco) pour la construction de terrasses.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :  
Place Royale, 7 - Bruxelles

REDACTIE EN ADMINISTRATIE ·  
Koningsplein, 7 - Brussel



# Note systématique sur les Parasoliers au Congo belge (Musanga et Cecropia-Moracées)

par

J. LÉONARD,

Docteur en Sciences,  
Attaché à l'I. N. É. A. C.

## I. — INTRODUCTION.

Les parasoleraies représentent une formation forestière secondaire bien connue des coloniaux et très commune dans toute la Région guinéenne. Les parasoliers abondent, en effet, aux abords des villages, dans les jachères et le long des routes, endroits où leurs graines, minuscules mais très nombreuses, sont disséminées par les oiseaux. Les parasoleraies sont aisément reconnaissables à la dominance quasi exclusive du parasolier, arbre essentiellement héliophile, à croissance très rapide, soutenu par un système ramifié de racines-échasses (fig. 1) et caractérisé par des branches subverticillées constituant une cime en forme de parasol, composée de grandes feuilles palmatiséquées se découpant curieusement dans le ciel à la manière d'ombres chinoises (fig. 2).

Le but de la présente note est de préciser la dénomination du parasolier indigène (*Musanga*) et d'attirer l'attention sur un type de parasoleraie encore peu connu : la parasoleraie à *Cecropia*.

Ce nous est un plaisir d'adresser nos plus vifs remerciements à Messieurs A. W. EXELL et E. MILNE-REDHEAD qui, très aimablement, ont facilité nos recherches bibliographiques dans les riches bibliothèques du British Museum (Natural History) et des Royal Gardens de Kew, ainsi qu'à Messieurs G. TAYLOR et J. E. DANDY qui ont bien voulu nous donner leur avis au sujet du problème compliqué soulevé par la dénomination du parasolier africain.

II. — LE PARASOLIER INDIGÈNE ou *Musanga cecropioides*  
R. BROWN apud TEDLIE.

Le parasolier indigène appartient au genre monospécifique *Musanga* R. BROWN de la famille des Moracées. C'est un arbre dioïque, atteignant 15-20 m de hauteur totale et jusqu'à 80 cm de diamètre, à grandes feuilles suborbiculaires palmatiséquées, plissées dans le bourgeon et enveloppées d'une grande écaille laissant, après sa chute, une nette cicatrice annulaire. Les fleurs mâles, à une seule étamine, sont groupées en petits glomérules sphériques disposés en cymes plusieurs fois dichotomiques, tandis que les inflorescences femelles, toujours géminées, se composent de fleurs insérées sur un réceptacle ovale, aplati, vert, de 2-3 cm de longueur. Les fruits sont réunis en une grosse masse de 10-13 cm de longueur et 5-8 cm de largeur, orangée et charnue à maturité. Cette espèce grégaire est localisée exclusivement à la Région guinéenne; on la trouve du Sierra Leone à l'Uganda et à l'Angola ainsi qu'à San Tomé et Fernando Po.

19068



Photo J. Louis.

FIG. 1.

Racines-échasses du *Musanga cecropioides*  
R. BR. apud TEDLIE; sujet de 6 ans.  
Weko, environs de Yangambi, 1939.

Les usages très divers de cette plante (bois très léger employé pour la fabrication de plafonds isothermiques, de tuiles, de pâte à papier; arbre d'ombrage dans les plantations; racines-échasses cou-

pées exsudant une sève potable; écorce pilée mélangée au vin de canne à sucre pour le rendre plus enivrant, etc.) ont été maintes fois signalés déjà; il est inutile d'y revenir en détail [voir DALZIEL (1) et HAUMAN (2)].

Tous les botanistes, ENGLER (3), DE WILDEMAN (4), TH. et H. DURAND (5), RENDLE (6), HUTCHINSON (7), AUBRÉVILLE (8) et HAUMAN (2) notamment, ont désigné le parasolier africain sous le nom de *Musanga smithii* R. BROWN 1818; seuls HIERN (9) et G. TAYLOR in EXELL (10) le nomment *Musanga cecropioides* R. BROWN 1819. La

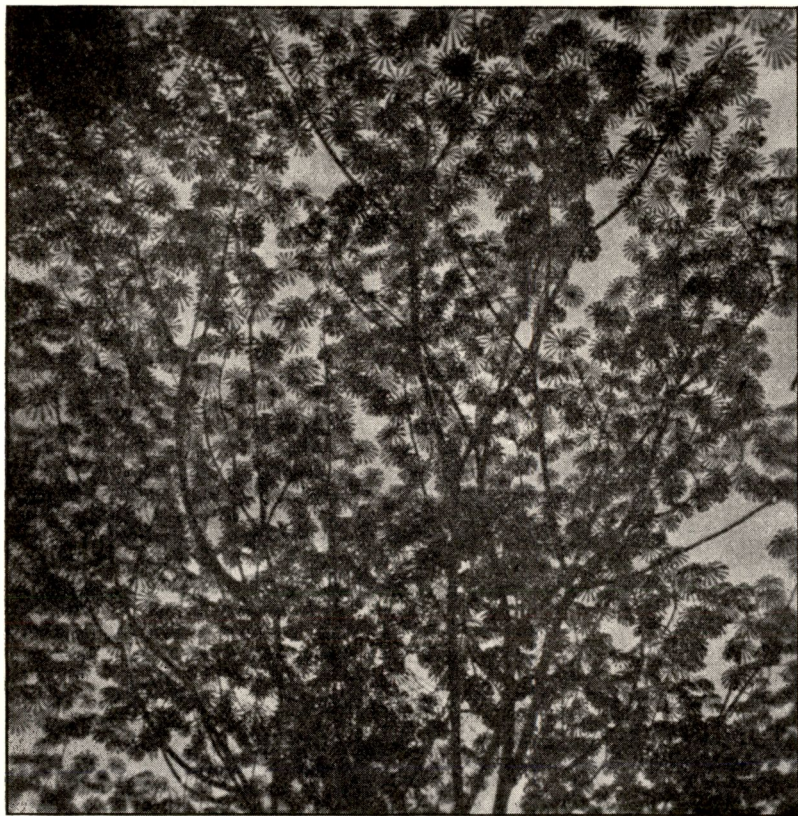


FIG. 2.

Dôme du *Musanga cecropioides* R. BR. apud TEDLIE.  
Yangambi, octobre 1947.

recherche de l'appellation exacte de cette plante si commune nous a paru utile et nous a amené à nous livrer à une enquête bibliographique approfondie dont voici les résultats.

Le terme « *Musanga* » a été mentionné pour la première fois, sans aucune description, en 1818, aux pages 328 et 329 du travail du Captain TUCKEY, très difficile à se procurer et intitulé : « Narrative of an Expedition to explore the River Zaïre ». Ce nom est cité à nouveau aux pages 453 et 467 dans un appendice à l'ouvrage précité, appendice rédigé par R. BROWN et intitulé : « Observations, systematical and geographical, on the Herbarium collected by Professor CHRISTIAN SMITH, in the Vicinity of the Congo, during the expedition to explore that river, under the command of Captain TUCKEY, in the year 1816. » Cet appendice a été réimprimé en 1866 dans le volume I des « Miscellaneous Botanical Works of R. BROWN ». A la page 453, R. BROWN écrit : « A remarkable tree, called by the natives *Musanga*, under which name it is repeatedly mentioned in Professor SMITHS's Journal, forms a genus intermediate between *Coussapoa* of AUBLET and *Cecropia*; agreeing with the latter in habit, and differing from it chiefly in the structure and disposition of its monandrous male flowers, and in the form of its female amenta. In the inflorescence, and even in the structure of its male flowers, *Musanga* approaches very nearly to *Myrianthus* of M. DE BEAUVOIS, which it also resembles in habit. But the fruit of *Myrianthus*, as given in the « Flore d'Oware », is totally different, and, with relation to its male flowers, so remarkable, that a knowledge of the female flowers is wanting to fix our ideas both of the structure and affinities of the genus ». Enfin, à la page 467, il est indiqué : « ...*Musanga* of the natives (the genus related to *Cecropia*), ... ».

R. BROWN donne donc la description d'un arbre qu'il estime devoir constituer un genre nouveau et que les indigènes appellent *Musanga*. Cette description, quoique assez brève, est néanmoins suffisante puisque les affinités de cet arbre remarquable sont clairement indiquées ainsi que son principal caractère : les fleurs mâles à une seule étamine. Le nom latin du genre n'est cependant pas explicitement indiqué par l'auteur mais, d'après la seconde phrase de la page 453 (In the inflorescence...) et le passage de la page 467, on peut estimer — tel est également l'avis du D<sup>r</sup> G. TAYLOR, de J. E. DANDY et d'A. W. EXELL du British Museum — que *Musanga* était également considéré par R. BROWN comme nom générique latin.

Il est important de signaler toutefois qu'en aucun endroit, ni dans le travail du Captain TUCKEY, ni dans l'appendice de R. BROWN, il n'est fait mention d'un nom d'espèce. La référence de *Musanga smithii* R. BROWN 1818, mentionnée par tous les auteurs précités, est donc inexacte.

En 1819, H. TEDLIE, dans un travail de BOWDICH intitulé « Mission to Ashantee », donne une liste de « materia medica » et, à la

page 372, fournit quelques renseignements médicaux sur un *Musanga cecropioides* BR. dont il ne donne pas de description, mais, sous la forme de « See TUCKEY's Congo, p. 453 », renvoie à la description publiée par R. BROWN l'année précédente, *validant ainsi la publication de l'épithète spécifique*. Le nom *Musanga cecropioides* a été communiqué à TEDLIE, en même temps que d'autres, par R. BROWN lui-même, ainsi qu'en fait foi la remarque de TEDLIE au bas de la page 371 : « I am indebted to Mr. BROWN's knowledge for the names and references in the parentheses ». Il ne fait dès lors plus aucun doute que, pour R. BROWN, *Musanga* était à la fois un nom vernaculaire et un nom générique latin. Une confirmation supplémentaire de cette façon de voir est donnée par la phrase suivante, extraite de la page 48 du travail de BENNETT et BROWN (« *Plantae Javanicae rariores* », 1838) : « In indicating the family *Artocarpeae*, in the Appendix to Capt. TUCKEY's Narrative, Mr. BROWN has referred to it an African genus, under the name of *Musanga*, derived from the native appellation of the tree... ».

La publication du genre *Musanga* R. BR. date donc de 1818 et celle de l'espèce *cecropioides* R. BR. apud TEDLIE de 1819.

L'épithète *smithii*, par contre, n'a été publiée, pour la première fois, qu'en 1838, par BENNETT et BROWN (« *Plantae Javanicae rariores* », p. 49) lors d'une description générique-spécifique latine du genre *Musanga*. BENNETT devait ignorer, semble-t-il, l'existence de l'épithète *cecropioides*, puisque ces deux noms d'espèces sont basés sur le même type, un échantillon récolté par CHR. SMITH au Congo et que nous avons eu l'occasion d'examiner au British Museum.

Le cas du *Musanga cecropioides* 1819 n'avait été que très rarement soulevé jusqu'ici, parce que tous les botanistes, hormis HIERN et G. TAYLOR in EXELL, avaient cru, contrairement pourtant à ce qu'indique l'Index Kewensis, que *Musanga smithii* était antérieur parce que publié et décrit en 1818 dans l'appendice au travail du Captain TUCKEY.

La parasoleraie à *Musanga cecropioides* constitue une étape très typique d'une des diverses séries végétales (*successions secondaires*) qui, sur des sols dénudés après abattage ou abandon de cultures, conduisent à l'installation de *forêts secondaires* évoluant elles-mêmes, lentement et par l'intermédiaire de *forêts de remplacement*, vers des *formations forestières ombrophiles climaciques*. L'étude des recrûs et de la parasoleraie présente un grand intérêt au point de vue agronomique. L'expérience, tant indigène qu'européenne, a montré, en

effet, qu'un sol mis en jachère sur lequel une parasoleraie s'était installée pendant quelques années pouvait à nouveau être cultivé avec succès. Aussi un des buts de recherche actuellement poursuivis consiste-t-il à favoriser le développement du recrû et de la parasoleraie, notamment par des enrichissements, afin d'essayer de raccourcir la durée de la jachère (14).

La parasoleraie se présente sous forme d'un groupement assez dense (fig. 3) dans lequel quatre strates peuvent généralement être



Photo J. Louis.

FIG. 3.

Aspect d'une parasoleraie à *Musanga cecropioides* R. BR. apud TEDLIE de 5-6 ans. Yalibwa, environs de Yangambi, 1939.

reconnues (15) : une *strate arborescente* de 18-20 m de hauteur, de 80-90 % de recouvrement et où domine le parasolier; une *strate arbustive* de 5-10 m, à recouvrement faible, composée d'espèces diverses (*Macaranga*, *Tetrorchidium*, *Croton*, *Ricinodendron*, etc.); une *strate frutescente* riche en lianes, formant fourré très dense de 3-4 m de hauteur (souille) et où abondent des monocotylédones appartenant aux familles des Marantacées (*Haumania*, *Marantochloa*, *Hypselodelphys*, *Trachyphrynium*), des Zingibéracées (*Aframomum*, *Costus*) et des Commélinacées (*Palisota*), et enfin, une *strate herbacée* à très faible recouvrement, comprenant diverses herbes et plantules.

Le *Musangetum cecropioidis* est extrêmement riche en espèces. Le Rapport annuel de l'INÉAC pour l'exercice 1949 (p. 18, 1950) signale, en effet, l'existence de 554 espèces pour un ensemble de

quatorze relevés de parasoleraies effectués à Yangambi sur des surfaces variant de 16 à 100 ares! Ces plantes peuvent être groupées en espèces de la parasoleraie, en espèces des forêts secondaires en général, en relictives ou pionnières de la forêt, en espèces forestières en général et en indifférentes. Seules la comparaison de nombreux relevés et l'étude approfondie des successions secondaires permettront de préciser la signification sociologique de ces innombrables constituants.

### III. — LE PARASOLIER INTRODUIT ou *Cecropia leucocoma* MIQ.

A l'équateur, dans la région Eala-Coquilhatville-Wendji, existe, abondant par endroit, un arbre ressemblant étrangement au parasolier indigène, avec lequel il a été maintes fois confondu tant par les Blancs que par les Kundus qui désignent d'ailleurs les deux espèces par le même nom vernaculaire de *Bombambo*. Ces deux arbres ont une écologie très semblable et, à peu de chose près, un port identique.

D'après des renseignements que nous a aimablement communiqués M. J. BERTEAUX, du Ministère des Colonies, c'est en 1911 et en 1912 que, sous le nom de *Cecropia peltata*, furent introduits au Jardin Botanique d'Eala des jeunes plants provenant du Jardin Colonial de Laeken (Bruxelles), originaires eux-mêmes de graines reçues en 1911 de l'Estacion Agronomica de Puerto Bertani (Paraguay). C'est sous ce nom et celui de « Bois-trompette » que cet arbre est mentionné, en 1923, dans le catalogue du Jardin Botanique d'Eala de GOOSSENS (11). Grâce à ses nombreuses et minuscules graines, abondamment propagées par les oiseaux, cet arbre s'est rapidement multiplié en divers endroits du Jardin Botanique, formant de petits peuplements çà et là. Peu à peu, il s'est échappé du Jardin Botanique; en 1930, il fut signalé par LEBRUN à Mongo et, en 1933, par COÛTEAUX dans la région de Wangata-Wendji, à 10-20 km à vol d'oiseau d'Eala. Il se multiplie très aisément, au point de supplanter les *Musanga cecropioides* qui sont rares dans la région Eala-Coquilhatville-Wangata. Cette rareté pourrait également être attribuée à l'appauvrissement de plus en plus marqué des sols trop fréquemment cultivés à proximité d'un grand centre et colonisés dès lors, comme c'est le cas, par des successions secondaires autres que celles conduisant à la parasoleraie. Aux environs de Wendji, nous avons observé des recrûs à dominance quasi exclusive de jeunes *Cecropia* et nous avons rencontré les deux espèces en compétition dans des jachères vers Kole-Kole, au delà de Wendji et, le long de la route Coquilhatville-Bikoro, jusqu'au km 30, soit à plus de 25 km à vol d'oiseau d'Eala!

Il serait très intéressant de compléter les observations écologiques sur ce curieux arbre et surtout de rechercher la raison de sa supériorité sur le parasolier indigène. Le *Cecropia* donne l'impression d'être moins exigeant que le parasolier et de pouvoir se développer dans des sols déjà fort épuisés par des successions trop rapprochées de cultures vivrières. Nous avons également le pressentiment, à voir croître côte à côte ces deux espèces, que la vitesse de croissance du *Cecropia* était supérieure à celle du *Musanga* et que ce dernier, essentiellement héliophile, une fois ombragé, avait tendance à disparaître. Des semis mélangés de ces deux espèces fourniraient rapidement une réponse à ce problème. Dans le cadre des essais d'enrichissement de jachères entrepris par l'INÉAC à Yangambi, il serait intéressant également, après les résultats encourageants de multiplication du parasolier obtenus par W. KESLER (12), d'implanter des *Cecropia* dans les jachères afin d'étudier le pouvoir régénérateur de cette espèce vis-à-vis du sol.

Le catalogue du Jardin d'Essais de Kisantu (Bas-Congo), publié en 1927 par GILLET (13), mentionne également la présence d'un *Cecropia peltata* L.; il s'agit vraisemblablement de la même espèce que celle d'Eala, mais on ne possède aucun renseignement sur le comportement de cette essence dans le Bas-Congo.

Ce parasolier sud-américain appartient au genre *Cecropia* de la famille des Moracées, genre très affiné du *Musanga* et représenté par de très nombreuses espèces en Amérique centrale et méridionale. Sa détermination, qui soulevait diverses difficultés, a été effectuée par le D<sup>r</sup> JOSÉ CUATRECASAS, du Chicago Natural History Museum, le spécialiste renommé du genre *Cecropia*, auquel nous adressons nos plus sincères remerciements. Il s'agit en réalité de *Cecropia leucocoma* MIQUEL, espèce très voisine de *C. pachystachya* TRECUL.

*Cecropia leucocoma* est un arbre dioïque, héliophile obligatoire, pouvant atteindre une vingtaine de mètres de hauteur totale et soutenu à la base par quelques racines-échasses. Ses branches, alternes le long du tronc, lui communiquent, de ce fait, un port un peu différent de celui du parasolier. Le genre *Cecropia*, ainsi que le rappelle HAUMAN (2), est célèbre par ses adaptations myrmécophiles. En Amérique du Sud, en effet, les fourmis du genre *Azteca* perforent les jeunes tiges en des points non lignifiés et de moindre résistance situés un peu au-dessus de l'aisselle des pétioles, s'installent dans les rameaux creux compartimentés en logettes superposées et se nourrissent des « corpuscules de Müller », plage dense de poils brunâtres située à la base des pétioles (planche, A). Ces curieuses adaptations ne se sont pas effectuées jusqu'ici avec des fourmis africaines, car

aucune des nombreuses branches examinées du *Cecropia* d'Eala ne montrait de perforations ni de fourmis dans ses logettes.

Les différences entre *Musanga cecropioides* et *Cecropia leucoma* sont nombreuses et la plupart d'entre elles résumées dans la clef suivante (voir planche) :

— Branches subverticillées sur le tronc; rameaux pleins, remplis d'une abondante moelle brune; base des pétioles dépourvue de plage de poils; feuilles divisées jusqu'à la base en 12 - 18 lobes rayonnants; nervures secondaires des lobes foliaires n'émettant pas de nervures latérales; inflorescences mâles en cymes plusieurs fois dichotomiques de glomérules sphériques; inflorescences femelles en capitules aplatis; fleurs mâles à 1 étamine . . . . . *Musanga cecropioides*.

— Branches alternes sur le tronc; rameaux creux, compartimentés en logettes tapissées de moelle beige; pétioles munis à la base et du côté externe d'une plage dense de poils brunâtres; feuilles divisées jusqu'à 0,5 - 3,5 cm de la base en 9 - 12 lobes rayonnants; nervures secondaires supérieures des lobes foliaires émettant 1 - 3 nervures latérales du côté externe; inflorescences mâles et femelles en épis cylindriques denses digités; fleurs mâles à 2 étamines

*Cecropia leucoma*.

**Cecropia leucoma** MIQ. in MART., « Fl. Bras. », IV, 1, p. 142 (1853).

*Cecropia peltata* AUCT. non L.; GOOSSENS, Cat. Pl. Jardin Bot. Eala, 1923, in « Bull. Agric. Congo Belge », XV, 1, p. 111 (1924).

*Cecropia* sp.; HAUMAN in « Fl. Congo Belge Ruanda-Urundi, Sperm. », I, p. 89 (1948).

CONGO BELGE : Mongo (env. Eala), forêt secondaire, juill. 1930, LEBRUN 650\* (femelle); Eala, forêt secondaire, oct. 1930, STANER 884 (femelle); Eala, oct. 1933, CORBISIER-BALAND 2061\* (mâle); Eala, LEEMANS 83 (femelle, en mélange avec inflorescence mâle de *Mu-*

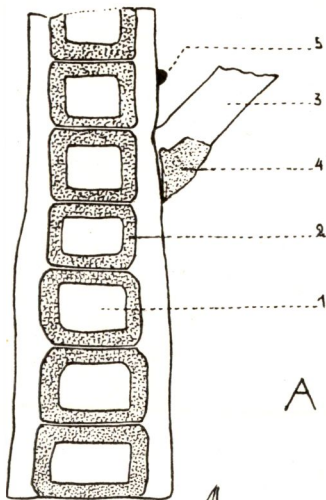
\* Spécimen examiné par le D<sup>r</sup> CUATRECASAS.

**Légende de la planche.** — *Cecropia leucoma* MIQ. : A, coupe longitudinale d'un rameau montrant les logettes (1) tapissées de moelle (2), les pétioles (3) munis d'une plage basilaire de poils (4) ainsi que les points non lignifiés et de moindre résistance par où pénètrent les fourmis (5). — B, sommet d'un lobe foliaire montrant les nervures secondaires supérieures accompagnées de nervures latérales. — D, portion centrale de la feuille divisée jusqu'à 0,5 - 3,5 cm de la base en 9 - 12 lobes. — F, inflorescence femelle en épis cylindriques digités. — *Musanga cecropioides* R. BR. apud TEDLIE : C, sommet d'un lobe foliaire montrant les nervures secondaires non ramifiées. — E, portion centrale de la feuille divisée jusqu'à la base en 12 - 18 lobes. — G, inflorescence femelle en capitule aplati.

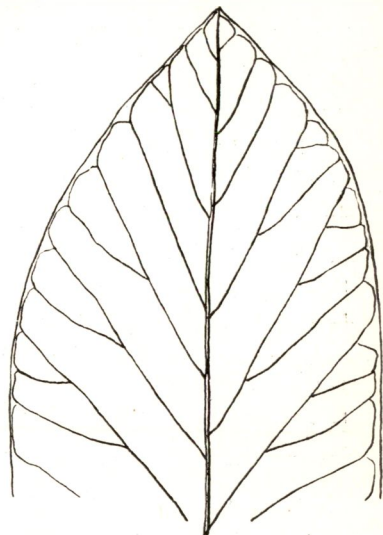
[D'après LÉONARD 76 (A, F), COÛTEAUX 351 (B, D) et LÉONARD 17 (C, E, G), tous × 1.]

(Voir planches pp. 960 et 961)

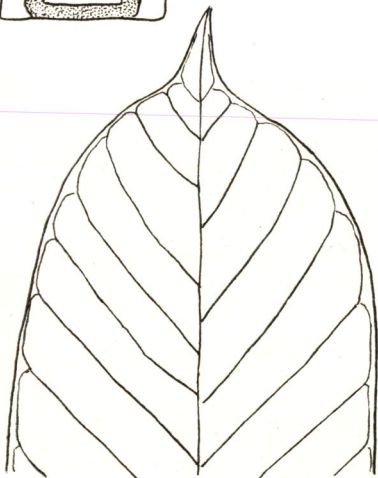
19071



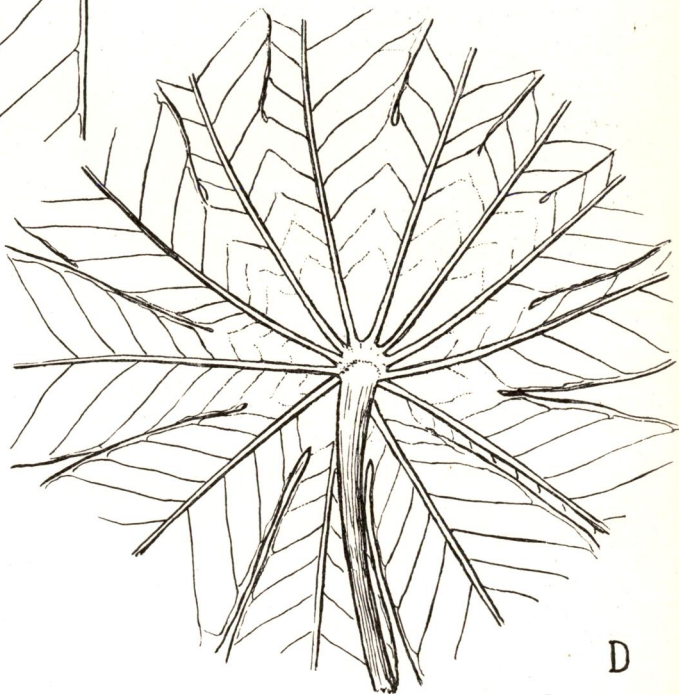
A



B



C

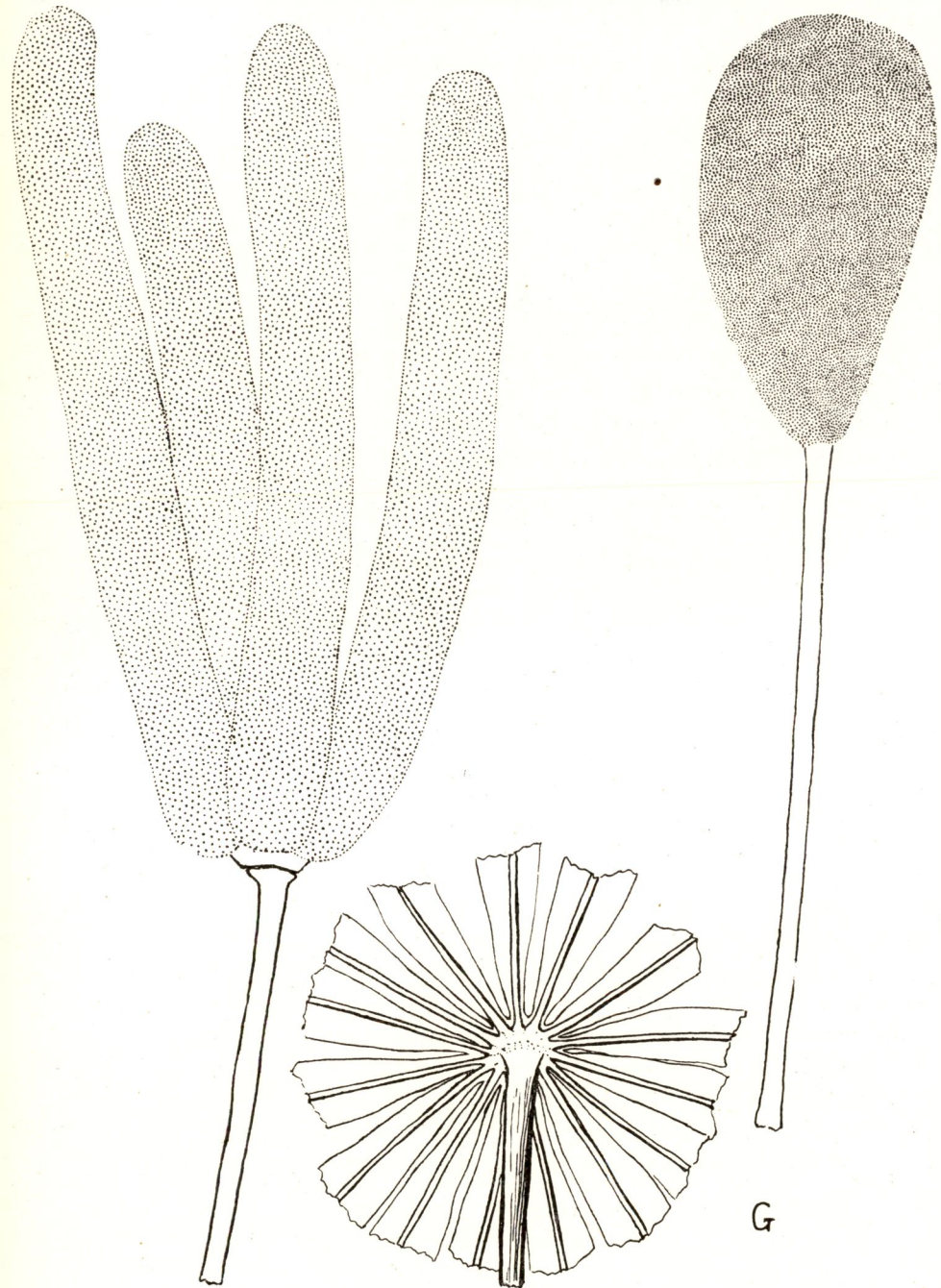


D

M. BOUTIQUE DEL.

Voir légende au bas de la page précédente.

19072



F

E

G

M.BOUTIQUE DEL.

sanga); colonise la région Eala - Wangata - Wendji, forêt sèche, oct. 1937, COÛTEAUX 351\* (mâle); Eala, sentier vers l'esobe d'Ikongowatsa, tronc couvert de cicatrices stipulaires annulaires, rhytidome blanc très mince, écorce de 6 mm d'épaisseur, rosée, adhérent à l'aubier par une surface lisse rose pâle, oct. 1945, LÉONARD 76\* (femelle).

\* \* \*

Quoique abondant déjà dans la région Eala-Coquilhatville-Wangata, *Cecropia leucocoma* ne constitue pas encore de peuplement de quelque étendue. Son développement est entravé par l'existence de nombreuses forêts marécageuses et périodiquement inondées, ainsi qu'en terre ferme par de larges superficies de cultures vivrières trop fréquemment renouvelées. C'est aux environs de Wendji, semble-t-il, que ses possibilités d'extension paraissent les plus grandes.

Le seul peuplement d'une certaine importance que nous ayons parcouru était installé sur des parcelles abandonnées, consacrées il y a de nombreuses années déjà aux cultures vivrières et situées en bordure de la rivière Ruki, à gauche du sentier conduisant du Jardin Botanique d'Eala à l'esobe d'Ikongowatsa. La strate supérieure, à recouvrement de 90 - 95 % et d'une vingtaine de mètres de hauteur, se composait presque exclusivement de *Cecropia leucocoma* auxquels se mêlaient, en sous-étage, de nombreux goyaviers (*Psidium guajava*) échappés du Jardin Botanique et diverses essences des formations secondaires, tels *Macaranga spinosa* et *Ficus vallis-choudae*. La strate inférieure, assez clairsemée, comprenait un ensemble d'espèces sous-arbustives et herbacées fréquentes dans les parasoleraies à *Musanga*: abondance de *Palisota* (notamment *P. schweinfurthii*), *Aframomum* div. sp., Marantacées diverses (*Haumania liebrechtsiana*, *Trachypodium braunianum*) entremêlés de *Leea guineensis*, *Vismia laurentii*, *Piper umbellatum*, *Phyllanthus niruri*, *Phyllanthus capillaris*, etc. Les lianes, assez nombreuses, rampaient sur le sol, puis envahissaient le sous-bois et les basses branches des arbres; nous y avons relevé entre autres: *Smilax kraussiana*, *Adenia cissampeloides*, *Abrus precatorius* ainsi que divers *Cissus*, *Tragia*, etc.

Ainsi qu'il ressort de ces quelques données, loin d'être complètes, ce groupement, qui ne paraît guère individualisé encore, ne semble caractérisé par autre chose que l'abondance, physionomiquement très importante il est vrai, du *Cecropia leucocoma*. Il ne constitue tout au plus, semble-t-il, qu'une variante à *Cecropia leucocoma* du *Musangatum cecropioidis*.

Londres et Bruxelles, septembre 1951.

\* Spécimen examiné par le D<sup>r</sup> CUATRECASAS.

### Bibliographie

- (1) DALZIEL. — *The Useful Plants of West Tropical Africa*, p. 284 (1937).
- (2) HAUMAN. — *In Fl. Congo Belge Ruanda-Urundi*, Spermat., I, p. 89 (1948).
- (3) ENGLER. — *Monogr. afrik. Pfl.*, I, Moraceae, p. 42, t. 18 (1898).
- (4) DE WILDEMAN. — *Varia*.
- (5) Th. et H. DURAND. — *Sylloge*, p. 511 (1909).
- (6) RENDLE in PRAIN. — *Fl. Trop. Afr.*, VI, 2, p. 239 (1917).
- (7) HUTCHINSON et DALZIEL. — *Fl. W. Trop. Afr.*, I, p. 439 (1928).
- (8) AUBRÉVILLE. — *Flore Forestière Côte Ivoire*, I, p. 33 (1936).
- (9) HIERN. — *Cat. Afr. Pl. Welw.*, I, 4, p. 995 (1900).
- (10) EXELL. — *Cat. Vasc. Pl. S. Tomé*, p. 309 (1944).
- (11) GOOSSENS. — *Cat. Pl. Jardin Botanique d'Eala 1923*, « Bull. Agr. Congo Belge », XV, 1, p. 111 (1924).
- (12) KESLER. — *Note sur la multiplication du parasolier*, « Bull. Agr. Congo Belge », XLI, p. 37 (1950).
- (13) GILLET. — *Cat. Pl. Jardin Essais de Kisantu*, Publ. Ministère des Colonies (1927).
- (14) LÉONARD et MULLER. — *Compte rendu de l'excursion du 24 avril 1947 à la Division des Plantes vivrières de l'Inéac à Yangambi*, Rapport stencilé (1947).
- (15) LÉONARD et LIVENS. — *Compte rendu de l'excursion du 8 mai 1947 : visite d'une parasoleraie à Yangambi*, Rapport stencilé (1947).  
INÉAC. — *Rapport annuel pour l'exercice 1949* (1950).

### SAMENVATTING

#### Nota over de Systematiek van de Parasolier in Belgisch-Congo.

Het doel van deze nota is de benaming van de inlandse parasolier (Musanga) juister af te lijnen en de aandacht te vestigen op een andere, nog weinig gekende ingevoerde parasolier: de Cecropia.

Na een grondige botanische beschrijving van de inlandse soort, gaat schrijver over tot een historisch onderzoek omtrent de wetenschappelijke naam, waaruit blijkt dat de voorkeur dient gegeven te worden aan de naam « *Musanga cecropioides* » boven de naam « *M. Smithii* », die gewoonlijk gebruikt wordt, doch van latere datum is.

De parasolieropstanden zijn de zeer typische bezetting van het braakland, en vormen de overgang naar het secundair bos. Men heeft bevonden dat zij terzelfdertijd zeer goede braakopstanden zijn, die de bodemregeneratie snel bevorderen, zodat men thans de systema-

tische aanleg ervan beproeft, ten einde de braakperiode te kunnen verkorten. Dergelijk opstand bestaat uit vier lagen, waarvan de bovenste hoofdzakelijk gevormd is door parasoliers en voor 80-90 % de bodem bedekt.

In 1911 en 1912 bekwam de Plantentuin van Eala zaden van *Cecropia peltata*, afkomstig uit Paraguay. De gelijkenis van deze boom met de Musanga is zo groot, dat blanken en inlanders hem voor dezelfde nemen. Deze ingevoerde soort is reeds verspreid in de omgeving van Eala en dringt er zelfs de inlandse soort achteruit. Zijn echte naam is *Cecropia leucocoma* MIQUEL. Botanisch is hij goed van de andere te onderscheiden. Een *Cecropia*-opstand uit de omgeving van Eala wordt beschreven.